



**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT 14-AR982-2021 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT**

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 15 septembre 2021, le Conseil des maires de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a adopté :

- Le projet de règlement 14-AR982-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement

Conformément à l'arrêté no 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal, est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours suite à la publication du présent avis.

Une assemblée publique de consultation pouvant difficilement être tenue en personne en raison des mesures sanitaires, toute personne étant intéressée dispose donc de 15 jours, du 23 mars au 6 avril 2022 inclusivement, pour faire parvenir ses commentaires aux bureaux de la MRC ou par courriel à l'adresse info@mrcgsl.ca.

Une séance d'information publique aura lieu en mode virtuel le 11 avril 2022 à 19 heures. Vous pourrez vous y joindre en vous connectant à

<https://us02web.zoom.us/j/87835236759?pwd=Yy9udXJpZklnZzZ6bzhRb3lKbDk3dz09>

Meeting ID: 878 3523 6759

Mot de passe : 523154

Au cours de cette séance d'information, le projet de règlement 14-AR982-2021 sera expliqué et les personnes et organismes désirant s'exprimer pourront alors le faire.

En résumé, le projet de règlement 14-AR982-2021 a pour objet de :

- Agrandir les périmètres d'urbanisation des municipalités de Bonne-Espérance et de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (Kegaska);
- Modifier les cartes d'érosion de toutes les municipalités de la MRC;
- Réaliser divers ajustements demandés par les ministères (MERN, MDELCCC, MTQ).

Le projet de règlement 14-AR982-2021 est disponible dans chacun des bureaux municipaux des municipalités de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et en ligne à l'adresse suivante : www.mrcgsl.ca

Donné à Chevery, ce 21^e jour de mars 2022.

Karine Monger
Directrice générale et secrétaire-trésorière